

Procès verbal du 3^{ème} CONSEIL D'ÉCOLE - ANNÉE SCOLAIRE 2018 / 2019
LUNDI 17 JUIN 2019

Ouverture de la séance : 18H00 / désignation des deux secrétaires

PRÉSENTS :

-Mr Casaurancq, adjoint aux affaires scolaires

-Mme Salinier, conseillère municipale

-Mr Roujon, DDEN

-Mr Grenier, directeur du service jeunesse

-Mme Casales, directrice de l'école

-Parents d'élèves :

-Mme Urgel ainsi que et Mrs Pommier et Mossoni

-Enseignants :

-Mmes Grelaud, Mercier, Desmoulin, Ribot, Arzel-Gélinard, Horeau, Bor-Lascaud et Méritet

-Mrs Georget, Desmoulin et Berhault

-EXCUSES :

-Mme Brotherson, Inspectrice de l'éducation nationale

-Mr Testut, Maire

-Mme Renard et Mr Delaugerre, enseignants

-Mme Basbayon ; infirmière scolaire

-Mr Fournier, Psychologue scolaire

I- La pédagogie :

A- Les effectifs : Composition prévisionnelle des classes à la rentrée 2019 :

218 élèves + les enfants du voyage (33 cette année scolaire contre 34 l'année dernière) : 251 attendus au total sur l'année scolaire

CP : 39 élèves : 20 (Mme Grelaud) et 19 (Mme Méritet)

CE1 : 37 élèves : 19 (Mme Mercier) et 18 (Mme Casales + sa décharge Mme Chagot-Moula)

CE2 : 53 élèves : 27 (Mr Desmoulin) et 26 (Mme Renard)

CM1: 39 élèves : 20 (Mme Desmoulin) et 19 (Mme Ribot)

CM2 : 50 élèves : 25 élèves (Mr Georget) et 25 élèves (deux P.E.S)

Il faut bien garder en tête que nous allons accueillir, de manière aléatoire, une trentaine d'enfants du voyage. Au regard des effectifs, ces enfants seront inscrits dans leur classe en fonction de leur classe d'âge. Ils seront accueillis par deux dans la mesure du possible.

Nous comptons vivement sur l'engagement de l'Inspection Académique, pris il y a deux ans, suite à la suppression du poste « Clin : « si 15 enfants du voyage sont présents, un enseignant supplémentaire, au profil ciblé, sera affecté pour assurer un enseignement efficient auprès de ce public particulier ». Mme Horeau reste rattachée à cette école à cet effet.

Mme Darrort est affectée en tant que remplaçante, rattachée à notre école comme cette année.

Nous accueillerons dans l'équipe pédagogique une enseignante à profil particulier : Mme Bor-Lascaud qui s'occupe sur un secteur donné des enfants allophones.

→ **Elle explique son rôle propre (aide à la scolarisation des enfants nouvellement arrivés en France).**

→ **Mme Casales informe que nos collègues stagiaires cette année ont été titularisés ; ils quittent l'école de Chancelade ; nous leur souhaitons le meilleur pour leur avenir professionnel.**

B- Calendrier scolaire et rythmes scolaires :

Le calendrier scolaire sera transmis aux familles avant la sortie des classes et un exemplaire sera collé le jour de la rentrée dans le cahier de liaison. Cette année encore nous ferons le pont de l'Ascension : le vendredi 22 mai sera vaqué.

C- Fournitures /manuels scolaires :

La liste des fournitures pour chaque niveau de classe sera transmise aux parents via le cahier de liaison avant la fin de l'année scolaire. Nous avons été soucieux du respect de la circulaire n° 2017-080 du 28 avril 2017 du Bulletin Officiel concernant la réduction de la charge financière pour les familles.

La liste des fournitures est aussi disponible sur le site de la mairie.

Cette année encore, L'éducation Nationale a offert un livre pour les vacances, aux élèves de CM2 « Les fables de Jean de la Fontaine », ouvrage préfacé par Mr Blanquer, notre ministre.

D- Projet d'école 2016/2020:

1) Projet de secteur

Pour rappel,

L'axe 1 : Améliorer la cohérence et la continuité du parcours des élèves du projet de secteur, les compétences prioritaires, leur mise en œuvre concrète, les impacts sur nos pratiques pédagogiques et pour finir l'évaluation de ces compétences ciblées.

L'axe 2 : Réduire les écarts scolaires en prenant en compte la diversité des élèves et celle du territoire

L'axe 3 : fiches actions école : bâties en équipe d'école :

Fiche 1 : Festival Jazz pour le cycle 2 (hormis pour les CE2)

Fiche 2 : Sorties éducatives et culturelles : Dispositif école et Cinéma, Spectacles Agora et Odyssée

Fiche 3 : accueil des enfants du voyage

Fiche 4 : Ateliers informatiques avec la classe mobile.

→ **Il est encore difficile de mener à bien les différents projets car les bandes passantes sont insuffisantes ; nous attendons impatiemment que la commune soit dotée de la Fible.**

Fiche 5 : Rencontres sportives USEP

Fiche 6 : Exposition de peintures au côté des peintres amateurs locaux pour le cycle 3

Fiche 7 : Validation de la formation « Apprendre à porter secours » en CM2 après 2 ans de formation.

E) Projets détaillés :

Nous nous sommes, d'ores et déjà, engagés dans plusieurs dispositifs :

- Spectacles à l'Odysée, à l'Agora (Parcours artistique et Culturel), Le festival de la Vallée
→ *notre participation, nouvelle, a rencontré un vif intérêt auprès des élèves.*
- Participation à la programmation du festival Ôrizons (Parcours artistique et Culturel)
- École et Cinéma (Parcours artistique et Culturel) : toutes les classes y participent.
- Les Incorruptibles (Étude de la langue française) : CE2-CM1
- Projet Musique dans le cadre du Festival de musique Jazz de la commune : CP et CE1
(15H d'intervention et 2 H de concertation)
- Projet EPS Natation CE2 et CM1
→ **Mr Desmoulin remercie tous les parents agréés qui se sont mobilisés ; sans qui l'activité n'aurait pas pu avoir lieu.**
→ **Les parents seront informés avant la fin de l'année scolaire des dates des agréments futurs proposés en septembre.**
- Projet organisation d'une journée randonnée en partenariat avec l' Amicale Laïque et le club local de randonnée : découverte du petit patrimoine local, la flore et la faune chanceladaise.
→ **Nous envisageons d'ouvrir cette activité à d'autres écoles, notamment un projet en partenariat avec l'USEP (sortie CP , sortie CE1 ...) ; nous avons constaté que d'une année sur l'autre, l'endurance des élèves est mesurable.**

- BD Bassillac CM1 A : dans le cadre du festival de la B.D. : favoriser la lecture, découvrir des auteurs, la variété des genres de BD et cultiver le plaisir de lire des albums par la rencontre avec un auteur.
- Festival du livre de Champevinel pour les CE1 B et CE2 B avec la venue de l'auteure Marie-Aude Murail suite à un travail soutenu sur ses œuvres de littérature de jeunesse.
- Cycle sportif sur l'espace sportif Chercuzac : CE2 et CM1 pour 8 séances chacune d'une unité d'apprentissage tennis et jeux d'opposition. Une demande de subvention exceptionnelle a été faite auprès de la mairie pour le financement de l'intervenant extérieur tennis. (200 €)
→ **Le conseil municipal nous donnera une réponse fin juin.**

II - Le fonctionnement de l'école :

A- Bilan des TAP et préparation de l'année suivante :

La parole est donnée au responsable du service jeunesse :

→ **Mr Grenier Florent se présente et dresse un bilan : TAP découverte 120 enfants/jour ; TAP initiation : 15 à 20 enfants/jour.**

Des points positifs :

- **Large choix d'activités proposées**
- **1 animateur référent pour les enfants, notamment les plus jeunes.**
- **Enfants investis pour la préparation d'un spectacle de fin d'année, le 27 juin à 16H30.**
- **Le temps de récréation appréciaient par les enfants.**

Des points à améliorer ou repenser :

- **45 min de TAP découverte, c'est très court.**
- **Pas toujours d'intérêt ou d'investissement des enfants qui préfèrent un temps de récréation pure.**

- Des difficultés à pointer les enfants présents (système d'appel...à revoir) ce qui entraîne un réel problème de gestion des enfants par les animateurs.

→ Mme Casales suggère qu'un cahier de liaison du temps périscolaire, le même du CP au CM2 serait peut-être une aide.

- Des enfants remplissent la fiche d'inscription à la place des parents.

→ Mme Casales suggère que s'il est noté en bas de la fiche « date et signature des parents » cela en baliserait l'usage.

- Problème d'organisation pour les élèves qui arrivent dans la cour du haut alors que le bus est garé dans la cour du bas.

→ Mme Casales précise que « la fiche de réflexion », commune aux deux temps, scolaire et périscolaire, est en service et fonctionne bien : les élèves sont amenés à réfléchir à leur comportement et à tendre à l'améliorer.

Elle rappelle également que les règles de la cour ont été affichées par le périscolaire ce qui harmonise le fonctionnement général de la vie de l'enfant à l'école.

B- Travaux et aménagements :

Les collègues de CP aimeraient savoir si la mairie pourrait équiper l'école, petit à petit, de chaises ajustables.

→ Mr Casaurancq demande à ce que le budget prévisionnel de cet achat soit fait au cours du premier trimestre de l'année 2019/20 pour qu'il soit soumis au budget 2020.

La liste des travaux pour l'été sera transmise avant le 24 juin.

La parole est laissée à Mr. Casaurancq pour un point sur les travaux prévus cet été :

→ Mr Casaurancq précise que seule la classe de Mme Horeau sera refaite cet été afin que l'effort soit mis en maternelle. Mme Horeau devra choisir les coloris (murs et boiseries).

→ Mme Casales signale qu'il y a toujours un souci d'infiltration dans la classe de Mme Mercier, toute récemment refaite.

Le mardi 2 juillet aura lieu le dernier conseil des délégués de classe de l'année scolaire : Mr Casaurancq et le responsable du service jeunesse seront invités pour faire le bilan des demandes faites par les élèves et un apéritif de clôture d'année sera offert par la municipalité pour féliciter les enfants de leur investissement.

→ Mr Casaurancq donne un avis favorable et souhaite inviter la presse.

→ Mme Casales indique que l'école est contrainte d'arrêter la collecte des stylos usagés faute de borne de collecte ; les stylos déjà récupérés seront donnés à l'école élémentaire d'E. Le Roy qui est déjà engagé.

Le recyclage des cartouches d'encre fonctionne très bien ; nous avons, à nouveau, récupéré 30 € pour la coopérative scolaire pour ce trimestre.

→ l'APE soulève un problème lié aux travaux du Socio : l'organisation des animations sur Chercuzac et le fait d'avoir dû décaler les dates ont mis à mal la fréquentation des participants. L'animation jeux en bois a connu un déficit de 300 €.

→ **Mr Casaurancq ne peut pas apporter de date de fin de travaux ; il propose le prêt d'un barnum.**
→ **l'APE et l'école s'entendent pour que tous les vêtements restants soient récupérés pour être donnés au village de l'Enfance le vendredi 5 juillet.**

C- La sécurité dans l'école

Exercice incendie

Le troisième exercice incendie a eu lieu le lundi 17 juin à 14H25.

→ **Mme Casales signale que les classes de Mr Desmoulin et Mme Mercier ont noté que l'avertisseur sonore, situé à côté de leur classe, n'était pas aussi audible que d'ordinaire ; nous sollicitons les services techniques pour une vérification.**

Le PPMS

Une simulation PPMS confinement a été faite le 01 avril 2019.

Elle n'a pas excédé le temps scolaire.

L'avertisseur sonore spécifique, tout nouveau, a donc été découvert par les élèves.

Tout s'est bien passé.

Le prochain exercice aura lieu la dernière semaine de l'année scolaire , nous écoulons ainsi le stock de biscuits.

D- Budget

Coopérative scolaire

La parole est donnée à Mme Renard pour la coopérative scolaire qui nous présente le bilan financier de la coopérative scolaire de l'association USEP. Le solde est de 5845,96 €.

Nous avons récolté 28,00 €/élève sur cette année scolaire. Merci à toutes les familles participantes.

Le conseil des maîtres a accordé un don de 100 € à La ligue de l'enseignement pour la J.P.A (Jeunesse au Plein Air)

Nous remercions l'APE pour leur engagement financier(400 €).

La photo scolaire nous a permis d'encaisser 1991 € (pour rappel).

L'opération « Le torchon de cuisinier » a rapporté à l'école 550 €.

L'opération recyclage des cartouches d'imprimante (Organisme Recycl'me) : le rachat nous a rapporté 30 €.

Mr Pommier, a été le vérificateur des comptes de la coopérative scolaire pour l'année 2018-2019, nous l'en remercions.

→ **Mr Pommier nous indique que la comptabilité de l'école est saine.**

Un grand merci à Mme Renard pour la tenue des comptes.

Budget mairie

Mme Grelaud et Mme Méritet se proposent d'assurer les études pour l'année prochaine.

Fin de la séance : 19H00

Secrétaires de séances :

Mmes Grelaud Véronique
et Urgel Pauline

La directrice :
Mme Casales Sèverine

